

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Nom homologué : LIMOCIDE® J.

N° AMM : 2200059 - Emploi autorisé dans les

jardins. **Détenteur de l'AMM** : Vivagro SAS -

Technopole Montesquieu - 5 allée Jacques Latrille 33650

MARTILLAC - FRANCE. **Composition** : 60 g/L huile essentielle

d'orange douce (6 % m/m). **Formulation** : Micro-émulsion

(ME). **Type d'action du produit** : insecticide, acaricide,

fongicide (traitement des parties aériennes). **Mode d'action** :

Dessiccant, agit par contact. **Numéro de lot et date de**

fabrication : voir sur l'emballage.



ATTENTION

santé humaine et l'environnement.

LIMOCIDE® J

H319 Provoque une sévère
irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

EUH401 Respectez les
instructions d'utilisation afin
d'éviter les risques pour la

En cas d'urgence, appeler le 15 / 112 ou le centre
antipoison.

UFI : GGR8-RG2S-408W-FYP7

SOLIPOT100N - 5591 00FRa

Consulter la notice avant toute utilisation.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

* conformément au règlement européen en vigueur.

** si les conditions d'utilisations sont respectées.

Distribué par : SBM Life Science SAS
60 chemin des Mouilles - 69130 Ecully
Tél. : 04 37 64 32 00

SBM Info Corso 

0 800 02 03 04



Volume net : **100 ml**

